

Déclaration de M. François Hollande,
Président de la République, sur la mort de
Rémi Fraisse, un jeune manifestant
écologiste, lors d'une manifestation contre le
barrage de Sivens, à Paris le 28 octobre
2014.

Un jeune de 21 ans est mort. Et quelles que soient les circonstances, quand un jeune disparaît, meurt, la première des attitudes, la première des réactions, c'est celle de la compassion. C'est pourquoi j'ai appelé son père ce matin, pour lui dire la solidarité que nous devons avoir à l'égard de cette famille qui est éprouvée.

Ensuite la seconde réaction, celle que les pouvoirs publics doivent engager avec la justice qui est saisie, c'est la vérité, toute la vérité sur ce qui s'est passé durant cette manifestation qui a été violente, et sur les causes de la mort. Et j'y veillerai personnellement.

Enfin la troisième réaction, quand il se passe un drame, et là aussi quelle que soit la cause qui a pu mobiliser, un barrage, nous devons faire preuve de responsabilité. Tous. Ceux qui ont décidé cet ouvrage, pour tirer toutes les conséquences de l'expertise qui a été menée par des responsables du ministère de l'écologie. Mais aussi de responsabilité dans les déclarations publiques, toutes les déclarations publiques.

Donc compassion à l'égard d'une famille qui est éprouvée et vérité, c'est ce que l'on doit à tous ceux qui veulent comprendre, et notamment la famille et enfin responsabilité de tous les acteurs publics pour qu'il puisse y avoir une compréhension. Il doit y avoir des travaux qui ont été légalement engagés, il doit y avoir aussi une maîtrise de ces travaux, lorsqu'ils ne sont pas tous nécessaires, et enfin il doit y avoir le respect de la loi.

La France est un pays de droit, c'est-à-dire où la loi doit être respectée. Le droit de manifester, mais aussi le respect des forces de l'ordre qui doivent assurer la sécurité.

Un droit pour que les citoyens soient protégés et notamment les manifestants. Un droit lorsqu'il y a un ouvrage qui est décidé et qui doit être livré, même s'il peut être un moment limité. Un droit aussi qui est pour les familles de tout connaître, lorsqu'il se passe un drame. Telle est ma responsabilité et je l'exercerai dans toute son ampleur. Parce que je ne peux pas accepter que dans un pays, on se déchire sur le drame humain qui vient de se produire près du barrage de Sivens.

QUESTION Inaudible

LE PRESIDENT Je vous dis quel est le sens. Le gouvernement a mené une tâche difficile lorsqu'il se produit des manifestations. Des manifestations violentes, lorsqu'il y a des exactions qui sont commises à l'égard des forces de l'ordre. Et en même temps, les forces de l'ordre doivent faire en sorte que leurs réponses soient proportionnées. Ce qui doit être mené, c'est un travail d'enquête sous le contrôle de la justice qui est saisie pour savoir ce qui s'est produit, quelle est la cause de la mort.

Mais quand il se passe un drame, il y a une solidarité, il y a une compassion. Donc, mes mots sont ceux d'abord adressés à la famille. La compassion, la solidarité. Mes mots aussi sont ceux que l'on doit à une région, à une famille, à des manifestants, mais aussi aux forces de l'ordre qui se sont déployées, des gendarmes ont été blessés. Qu'est-ce qui s'est produit ? La vérité doit être connue. Et enfin, il y a une responsabilité que chacun doit avoir dans son expression. Mais la première responsabilité, c'est la mienne. Je suis Président de la République. Et c'est d'appeler lorsqu'il y a des moments qui sont éprouvants, à l'apaisement, à la compréhension et au droit. Nous sommes dans un pays de droit.